



Montrouge, le 27 mars 2020

TDF ASSURE LA CONTINUITÉ DE SES SERVICES, ESSENTIELS POUR LA POPULATION ET SES CLIENTS, PENDANT LA PANDÉMIE DU COVID-19

Dans le contexte actuel de la pandémie du COVID-19, TDF met en place des mesures exceptionnelles dont l'objectif premier est la protection de ses collaborateurs.

Les activités de diffusion audiovisuelle et d'infrastructures de télécommunications mobile et fibre sont des services essentiels pour la population en France métropolitaine et en Outre-mer et pour ses clients. TDF met tout en œuvre pour assurer la continuité des services et renforcer la sécurisation des opérations.

Olivier Huart, Président-Directeur Général du groupe TDF, déclare : « *La crise mondiale liée au COVID-19 est d'une gravité sans précédent. Dans cette crise, nous sommes présents pour répondre aux besoins de la population et de nos clients. Nous assumons pleinement cette responsabilité à la fois humaine et citoyenne, tant pour assurer la protection de chacun que pour répondre à l'enjeu majeur de la continuité de nos activités. Notre priorité est de protéger nos collaborateurs. Pour garantir leur sécurité tout en répondant à l'enjeu majeur de continuité de nos activités, nous avons renforcé la sécurisation des opérations. Il s'agit là d'un enjeu déterminant car la continuité de nos services est d'autant plus vitale en période de confinement. Que ce soit pour la diffusion de la télévision numérique terrestre, de la radio, pour le bon fonctionnement de nos infrastructures de télécommunications qui hébergent les opérateurs de téléphonie mobile mais également pour le maintien de nos réseaux de fibre optique dans les territoires ruraux, nous sommes mobilisés et mettons tout en œuvre pour que chaque collaborateur puisse assurer ses missions, en toute sécurité, dans le respect le plus strict des consignes gouvernementales. Cette crise ne sera pas sans conséquence. Le groupe TDF est un acteur stratégique des télécommunications en France. Il a su faire de sa capacité industrielle une force, même dans les moments les plus critiques, pour contribuer toujours plus à la couverture numérique du territoire.* »

Pour protéger ses collaborateurs, ses clients, ses fournisseurs et ses sous-traitants, TDF a mis en place des mesures de protection. Les collaborateurs qui en ont la possibilité sont en télétravail, dispositif déjà mis en place depuis plusieurs années dans l'entreprise. Pour les équipes devant intervenir sur le terrain, notamment pour des opérations prioritaires, la continuité de notre centre de supervision, de nos datacenters, etc., des règles ont été établies pour rappeler et faire appliquer les gestes barrières recommandés par le Gouvernement, limiter les déplacements au strict nécessaire ainsi que le nombre de salariés présents simultanément sur les sites.

Les services assurés par TDF, pour ses clients et partenaires - chaînes de télévision, radios, opérateurs - sont d'autant plus essentiels en période de confinement. Face à l'augmentation du trafic observée sur le réseau internet, la Télévision Numérique Terrestre est d'importance vitale. Gratuite et accessible sur l'ensemble du territoire, elle est nécessaire pour l'information et la vie démocratique, notamment en cette période de crise sanitaire. Dans ce contexte, TDF a

notamment mis en place un Plan de Continuité d'Activité (PCA) visant à garantir la plus grande continuité de ses services.

Cette crise nationale et internationale ne sera pas sans conséquence. Dans la mesure du possible, les déploiements de nouvelles infrastructures fibre et télécoms se poursuivent. TDF s'efforce de maintenir le plus haut niveau d'activité possible pour assurer au mieux le bon fonctionnement de ses services.

Pour gérer et suivre tous les sujets liés à la crise actuelle, TDF a mis en place une cellule de crise spécifique, constituée de représentants du Comité exécutif de TDF et de membres de comités de direction. Réuni chaque jour pour effectuer un suivi continu, ce groupe de travail établit et pilote le plan d'action orienté sur la sécurité des personnes, la prévention de la contagion et la continuité des activités.

Contact presse TDF

Pauline Mauger

Tél. : 01 55 95 11 07 - 07 70 01 18 27 / Courriel : pauline.mauger@tdf.fr

 www.tdf.fr

 